



C E T R I

ANALYSE 2017  
16 juin

Centre tricontinental

## MEXIQUE : LA CANDIDATE INDIGÈNE A LA PRÉSIDENTIELLE EST CONNUE

Bernard Duterme

**Symbole fort, la désignation par le mouvement indien mexicain de l'une des leurs comme future candidate à la présidence du pays a eu lieu en mai dernier à San Cristobal de Las Casas, dans l'État du Chiapas, là où avait surgi deux décennies plus tôt la rébellion zapatiste, le jour même de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Le choix d'une femme indigène dans une société encore largement dominée par le machisme et le racisme relève d'un pari audacieux. Pari audacieux sur le double effet de mobilisation et de contagion qu'il vise à susciter au Mexique !**

« L'assemblée constitutive du Conseil indigène de gouvernement a décidé de nommer comme porte-parole la compañera du peuple Náhuatl, María de Jesús Patricio Martínez. Elle portera la voix des peuples autochtones aux élections de 2018. » C'est par ces mots, empreints d'une solennité particulière, que le Congrès national indigène (CNI) mexicain vient de faire part de sa décision au reste du monde. Pour la première fois dans l'histoire du Mexique, une candidate indigène s'apprête à participer à la course électorale pour la présidence du pays.

Ce n'est pas gagné. Si une réforme constitutionnelle récente autorise désormais ce type de candidature indépendante, en marge des partis politiques, plusieurs formalités restent toutefois à remplir pour pouvoir concourir. Dont la collecte en quatre mois de centaines de milliers de signatures d'appui (1% des listes électorales) en provenance d'au moins dix-sept des trente-deux États fédérés que compte le Mexique. Pas gagné, mais jouable. La rébellion zapatiste du Chiapas, à l'initiative de la création du CNI il y a une vingtaine d'années et de cette proposition de candidature présidentielle aujourd'hui, a déjà réussi à mobiliser massivement par le passé, lors des différentes « consultations » lancées dans le pays dans la foulée de l'insurrection surprise du 1<sup>er</sup> janvier 1994<sup>1</sup>.

La symbolique de cette candidature de María de Jesús Patricio, alias « Marichuy », est forte. A plus d'un titre. Elle est féminine, dans une société où le machisme prévaut généralement et cause de profonds dégâts. Elle est aussi indigène, dans une société majoritairement métisse où le racisme sévit toujours. Elle se veut surtout représentative de ces quelque quinze millions d'autochtones mexicains – plus d'une cinquantaine d'ethnies différentes – surreprésentés dans les secteurs de la population nationale les plus affectés par les difficultés d'accès à l'eau potable, à l'éducation, à la santé, bref à des conditions de vie digne.

En cela, la candidature de Marichuy entend mobiliser également au-delà du monde indigène, dans « le Mexique d'en bas », chez tous ces compatriotes victimes d'une façon ou d'une autre du même « modèle

<sup>1</sup> Lire « Vingt ans de rébellion zapatiste : chronologie sommaire » dans CETRI, *Zapatisme : la rébellion qui dure*, collection Alternatives Sud, Paris/Louvain-la-Neuve, Syllepse, 2015.

corporatiste de destruction », qui marginalise des pans entiers de la communauté nationale, creuse les inégalités et saccage l'environnement. La cible désignée conjointement par le CNI et l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale), c'est le système politique et économique mexicain dans sa globalité, responsable à leurs yeux, de discrimination, d'exploitation, de dépossession et de répression à leur égard.

Plus concrètement, les formes prises par l'expansion du « capitalisme de prédation » – la multiplication des « mégaprojets de modernisation » des industries minière, agricole, énergétique, touristique, forestière, etc. – pèsent lourdement sur leurs territoires et l'environnement. Territoires dont l'accaparement par des investisseurs nationaux ou transnationaux s'opère au mieux, dans les faits, par acquiescement... contraint des populations qui y vivent.<sup>2</sup> Et cela, en contradiction avec la ratification par le Mexique de la Convention 169 de l'OIT (Organisation internationale du travail) relative aux peuples indigènes et tribaux, qui conditionne explicitement la mise en œuvre de tels chantiers au « consentement libre, informé et préalable (CLIP) » des premiers concernés.<sup>3</sup>

### **Peser dans les rapports de force**

Les observateurs et autres activistes qui avaient essentialisé l'inclination « autonomiste » de la rébellion zapatiste, prétendument rétive à la voie politique nationale, en sont pour leurs frais.<sup>4</sup> Le mouvement indigène mexicain souhaite peser dans les rapports de force là où s'ouvrent des espaces. En réempruntant aujourd'hui le chemin classique sur lequel s'affrontent les candidat(e)s au pouvoir d'État, il ne tourne pas le dos à l'option de « changer le monde par le bas » pour privilégier celle de « changer le monde par le haut ». Il actualise son rapport au politique qui, dès les lendemains de l'insurrection zapatiste du 1<sup>er</sup> janvier 1994, a articulé une volonté de construire un régime d'autonomie radicalement démocratique à la base, à de multiples initiatives visant à constituer une force politique d'envergure nationale.

Les partis de « la gauche institutionnelle » ont beau dénoncer aujourd'hui le risque de division des voix qu'entraînerait la candidature présidentielle de Marichuy, le CNI et l'EZLN considèrent avoir été trahis à moult reprises par ses représentants. Et tout particulièrement lors du vote en mars 2001, par le Congrès national – « gauche institutionnelle » incluse –, d'une « loi indigène » bien en deçà, dans son contenu émancipateur, des engagements pris par le gouvernement lors de la signature avec les commandants zapatistes des Accords dits de de San Andrés, en février 1996.

Et enfin, les secteurs conservateurs – puissants au Mexique – peuvent se moquer de l'audace de « simples indigènes », au mieux « folkloriques », qu'ils considèrent « incapables » d'assumer leurs ambitions, la dynamique est en marche, avec pour objectif déclaré, non pas d'« administrer le pouvoir », mais de « mettre en lumière et articuler les résistances à l'ordre établi ».

Le jour même de la désignation de Marichuy par ses pairs, le CNI et l'EZLN se sont exprimés en ces termes : « *Aucune revendication de nos peuples, aucune détermination ni aucun exercice d'autonomie, aucun espoir devenu réalité n'a répondu aux temps et aux formes électorales que les puissants appellent démocratie. C'est pourquoi nous ne prétendons pas seulement leur arracher le destin qu'ils nous ont enlevé, nous prétendons démonter ce pouvoir qui est en train de tuer nos peuples et la terre-mère, et les seules brèches que nous avons trouvées pour libérer consciences et territoires, se trouvent*

---

2 Lire Bernard Duterme, « Mexique : une candidate indigène à la présidentielle », *Libération*, Paris, 26 décembre 2016.

3 Extraits de cette Convention cruciale de 1989, dont le Mexique fut dès 1990 le deuxième pays signataire au monde, après la Norvège : « Les droits des peuples sur les ressources naturelles dont sont dotées leurs terres doivent être spécialement sauvegardés. (...) Dans les cas où l'État conserve la propriété des minéraux ou des ressources du sous-sol ou des droits à d'autres ressources dont sont dotées les terres, les gouvernements doivent établir ou maintenir des procédures pour consulter les peuples intéressés dans le but de déterminer si et dans quelle mesure les intérêts de ces peuples sont menacés avant d'entreprendre ou d'autoriser tout programme de prospection ou d'exploitation des ressources dont sont dotées leurs terres. (...) En appliquant les dispositions de la présente convention, les gouvernements doivent consulter les peuples intéressés, par des procédures appropriées, et en particulier à travers leurs institutions représentatives, chaque fois que l'on envisage des mesures susceptibles de les toucher directement. »

4 Lire par exemple Yohan Dubigeon, « L'autogouvernement zapatiste à la recherche d'une réunification des temps de la transformation sociale : reconstruire pour mieux détruire », *Mouvements*, Paris, 28 janvier 2011.

*dans la résistance et la rébellion. (...) Nous voulons ouvrir tellement de brèches qu'elles en deviennent nos gouvernements. »*

Reste bien sûr que le tumultueux contexte mexicain n'est actuellement pas à la question indigène, ni même à la question sociale, encore moins à la question environnementale. Déchiré par la guerre au narcotrafic et à ses collusions avec le pouvoir, qui en a fait l'une des régions les plus criminelles et violentes au monde<sup>5</sup>, le Mexique va aussi devoir affronter dans les prochains mois l'administration états-unienne du président Trump sur les terrains, minés, du libre-échange et des migrations. Y entendra-t-on la voix de « Marichuy », la nouvelle porte-parole nahua des sans-voix mexicains ? Ce n'est pas gagné.

### **Bernard Duterme est sociologue, directeur du CETRI**

**Cet article est paru sous la forme d'une carte blanche sur le site du Soir, le 15 juin 2017.**



**Centre tricontinental - CETRI**  
av. Sainte Gertrude 5 à 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique  
Tél: +32 (0)10/48.95.60 - Fax: +32 (0)10/48.95.69  
cetri@cetri.be - www.cetri.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,  
service de l'éducation permanente et de la Province  
du Brabant wallon



<sup>5</sup> Lire Geneva Declaration (2015), *Global Burden of Armed Violence 2015*, Cambridge University Press.